

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations
Arts

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Emmanuelle Garnier, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Arts* est l'un des sept champs de formation proposés par l'Université de Strasbourg (aux côtés de *Lettres et langues*, *Droit, administration, sciences politiques et sociales*, *Sciences économiques et management*, *Sciences humaines et sociales*, *Sciences et technologies*, *Sciences de la vie et de la santé*). Il compte actuellement 2 214 étudiants, soit 4 % des effectifs globaux de l'Université, et se superpose strictement à la composante pédagogique qu'est la faculté des Arts et ses quatre départements (Art visuels, Arts du spectacle, Musique, Centre de formations des musiciens intervenants). Il recouvre également le périmètre de la seule unité de recherche en Arts de l'Université de Strasbourg : ACCRA (Approches contemporaines de la création et de la réflexion artistiques, EA (équipe d'accueil) 3402).

Ce champ compte trois mentions de licence (avec huit parcours) et trois de master (avec huit spécialités), organisées comme suit :

LICENCES :

- Mention *Arts*, comprenant deux parcours.
- Mention *Arts du spectacle*, comprenant trois parcours.
- Mention *Musicologie*, comprenant trois parcours.

MASTERS :

- Mention *Arts*, comprenant quatre spécialités.
- Mention *Arts du spectacle et audiovisuel*, comprenant deux spécialités.
- Mention *Musique*, comprenant deux spécialités dont une (*Composition et interprétation musicales*) en partenariat avec la Haute École des Arts du Rhin.

L'offre du champ *Arts* compte donc 16 formations, auxquelles il faut ajouter un diplôme d'université, le diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI), délivré par le Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) situé à Sélestat. Le choix de créer un champ *Arts* pour regrouper ces formations obéit à une vision stratégique pour le prochain contrat qui souhaite intégrer, au-delà des formations délivrées par les établissements constitutifs de l'Université de Strasbourg, celles d'autres d'établissements : École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS) ; Haute école des arts du Rhin, établissement public de coopération culturelle réunissant l'École du Quai à Mulhouse (spécialisée dans le design et les arts appliqués), l'École des arts décoratifs de Strasbourg et la formation supérieure en musique dispensée par le Conservatoire de Strasbourg ainsi que, idéalement, l'École du Théâtre national de Strasbourg. Ainsi, le champ appelle de ses vœux un modèle intégratif, qui regroupera presque la totalité des formations artistiques du site, à l'articulation de la théorie et de la pratique.

Ce positionnement entre théorie et pratique caractérise du reste fortement le champ *Arts*. Il favorise une pédagogie par projets, au plus proche de la création artistique des étudiants, animée par un corps enseignant intégrant des enseignants-chercheurs (assurant l'articulation avec les recherches scientifiques) et un ensemble conséquent de professionnels des différents secteurs des arts (assurant un lien dynamique avec les réalités socioprofessionnelles et favorisant l'insertion des diplômés).

Le site de Strasbourg bénéficiant de financements Initiatives d'excellence (IDEX), plusieurs actions de formation du champ *Arts* sont labellisées IDEX : dans le département des Arts visuels, le projet *Work-IDEE* et la spécialité *Design* du master *Arts* ; dans celui des Arts du spectacle, le parcours *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* de la spécialité *Arts de l'écran* du master *Arts du spectacle et audiovisuel* ; dans celui de Musique, la plateforme Studios pianos numériques.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Objectifs des formations

Les formations du champ *Arts* visent à former des théoriciens et des praticiens des arts dans les domaines de la musique, des arts de la scène, des arts plastiques et du design, de l'audiovisuel et du multimédia. L'ambition est de couvrir la totalité des domaines artistiques pour une attractivité optimale du champ sur la carte nationale des formations. Au niveau licence, l'objectif s'équilibre globalement entre formation théorique et formation pratique. On est toutefois surpris de constater une tension, au niveau de la licence *Arts du spectacle*, entre ce qui est affirmé par l'équipe enseignante (une priorité donnée à la recherche théorique) et ce qu'énonce le dossier au niveau des objectifs de la formation (acquisition de savoir-faire et connaissances pratiques). De son côté, la licence *Arts* affiche une politique généreuse d'ouverture de sa première année (L1) comme un tremplin pour une poursuite d'études ailleurs. Au niveau des masters, les objectifs, très détaillés, sont en phase avec les réalités professionnelles des secteurs concernés. Le master *Arts du spectacle et audiovisuel* offre une réelle niche dans le domaine des arts de l'écran. On soulignera toutefois l'objectif peut-être trop ambitieux de viser tout à la fois l'insertion professionnelle et la poursuite d'études à l'issue de ce même master. Le parcours généraliste du master *Musique* gagnerait, pour sa part, à préciser davantage ses objectifs professionnalisants.

Organisation des formations

On observe une grande rigueur et une forte cohérence dans la conception des cursus en général, qui dénotent un investissement certain de la part des équipes pédagogiques. Les mutualisations ont été conçues de façon opportune et des systèmes de passerelles sont en place, notamment au niveau des licences. De façon marginale, certains éléments appellent toutefois un commentaire. L'équilibre des formations entre théorie, pratique et recherche est parfois difficile à saisir. La licence *Arts du spectacle*, quoique conçue selon une progression satisfaisante, est très riche en possibilités de choix de la part des étudiants, ce qui fragilise sa lisibilité. La licence *Musicologie* montre une articulation difficile entre le volet académique et les entités ayant intégré récemment le cercle universitaire. Dans le master qui lui fait suite, le parcours *Musiques électroacoustiques et arts du numérique (MEAM)*, pourtant récent, connaît des problèmes d'organisation, doublés de difficultés de recrutement. Enfin, dans le master *Arts du spectacle et audiovisuel*, la place centrale de la recherche dans l'ensemble des parcours peut surprendre les étudiants attirés par des intitulés plus tournés vers la professionnalisation.

Positionnement des formations dans leur environnement

Les formations sont globalement pensées en fonction du contexte dans lequel elles se déploient, mais de façon irrégulière. Les licences, dans l'ensemble, affichent des partenariats trop limités par rapport au maillage des institutions d'art très présentes sur le territoire local et de très bonne réputation. En musique, la rareté des partenariats avec le Conservatoire de Strasbourg questionne ; tout comme celle des rapports entre les arts du spectacle et les arts visuels avec les grandes écoles d'art locales (à Strasbourg, Charleville Mézières, etc.). Au niveau master, les collaborations deviennent plus solides et le maillage des partenaires du secteur artistique extra-académique invités à participer aux formations devient plus serré. La formation *Musiques électroacoustiques et arts du numérique* a su tirer profit de la proximité avec l'Allemagne, mais tarde à trouver sa vitesse de croisière ; on sent une concurrence difficile depuis l'espace transfrontalier dont l'offre est attractive pour les étudiants français. En arts du spectacle, on souligne la pertinence du partenariat avec la section scénographie de la Haute Ecole des Arts du Rhin, celle de la collaboration du parcours *Coproduction internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles* avec l'Université de Haute Alsace et celle de l'articulation entre la mention *Arts* et le maillage de partenariats avec des structures très diverses et pertinentes eu égard au contexte culturel.

Equipes pédagogiques

En ce qui concerne l'encadrement pédagogique, le champ *Arts* souffre en général d'une assise quantitative trop faible d'enseignants statutaires, à l'exception des cursus en musique qui sont contingentés et très bien encadrés. Les cours, les tâches d'encadrement pédagogique et administratif, le suivi des stages reposent sur un nombre trop restreint de personnels au regard du nombre d'inscrits. Cet état de fait fragilise le travail réalisé au plus proche des étudiants. Le recours aux doctorants ne doit pas devenir la règle. La diversité des nombreux partenaires professionnels intervenant dans les formations, sans toutefois combler les besoins en enseignants-chercheurs, est une grande force et garantit une vision

réaliste de l'insertion des diplômés. Il n'est pas fait mention explicitement de la participation d'artistes intervenant dans les formations (licence *Arts*, notamment), ce qui surprend.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Côté effectifs, les formations contingentées, à effectifs raisonnables, permettent de garantir un suivi relativement serré (de façon évidente dans le cursus *Musique et musicologie*). A l'inverse, certaines formations semblent débordées par les flux entrants (en licence, notamment celle d'arts du spectacle). Si cet état de fait explique des taux d'échec importants, on comprend moins bien le taux très élevé d'échec en L1 *Musicologie* et à la spécialité de master *Musique et musicologie*. Le taux d'échec à l'issue du master *Arts du spectacle et audiovisuel* est anormalement élevé. Il faut aussi signaler que des stratégies de L1 tremplin (cursus en design, en particulier) participent d'une meilleure réussite ultérieure des étudiants, alors même qu'elles plombent les chiffres de l'échec dans la première année de formation.

La poursuite d'études est très irrégulière et on observe même un taux zéro de poursuite en doctorat à l'issue du parcours recherche du master *Arts*. Certes, la difficulté à obtenir des contrats doctoraux freine considérablement les élans, mais on aimerait savoir ce que deviennent alors ces étudiants formés à la recherche.

L'insertion professionnelle, précisément, pèche gravement par un manque d'outils capables de faire connaître la réalité du devenir des étudiants à l'issue de leur formation. Le dispositif général *ALUMNI* fourni par l'administration centrale n'est clairement pas suffisant pour être en appui réel au pilotage des formations.

Place de la recherche

La recherche occupe une place importante dans les formations du champ. Tous les enseignants-chercheurs font partie de l'équipe d'accueil ACCRA, ce qui favorise la lisibilité de l'articulation entre les enseignants et les actions de recherche. Cette articulation est essentiellement réalisée à travers la place qu'occupent les enseignants-chercheurs dans les cursus, ainsi que des intervenants doctorants ou attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), et via les séminaires de recherche ouverts aux étudiants dans leur cursus de formation. Les licences affichent une politique de formation par la recherche logiquement peu centrale (il existe toutefois des cours de méthodologie de la recherche en licence *Arts du spectacle*, par exemple), alors que les masters placent au contraire la recherche en leur cœur. Les étudiants des masters disent apprécier leur métier d'étudiant-chercheur et souhaitent plus d'autonomie encore en matière de montage de projets de recherche, ce qui est un gage de réussite de la part de l'équipe enseignante. Le rôle concret de l'unité de recherche en tant que telle est toutefois peu visible dans le descriptif des cursus. La difficile poursuite d'études en doctorat (voir *supra*) entache en partie l'investissement dans la formation par la recherche en master.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation dans les cursus du champ est à saluer globalement. Des efforts (irréguliers) sont faits pour favoriser l'articulation des formations avec les secteurs professionnels visés par l'insertion des diplômés. Néanmoins, on note une contradiction entre le souci de travailler au plus proche du terrain et l'affirmation de rester sur une ligne académique (la licence *Arts du spectacle* est exemplaire de cet académisme revendiqué). La licence *Arts* organise, pour sa part, des actions (rencontres avec des professionnels, exercices de simulation d'embauche, etc.) visant à préparer au mieux les étudiants de ce niveau à leur avenir professionnel. Le cursus en design de la licence *Arts* est très actif pour « coller » aux évolutions du terrain professionnel, très rapides. La présence de nombreux professionnels qui interviennent dans les cours, les ateliers et les *workshops* sont de bons relais pour aider les étudiants à se projeter. Dans l'ensemble, on remarque un décalage entre les actions professionnalisantes dans les cursus et les débouchés théoriques affichés dans les dossiers, souvent idéalisés.

Place des stages

A ce titre, la place des stages - qui favorisent la professionnalisation - n'est pas très centrale dans les cursus et leur encadrement pose problème (une part importante des stages n'est pas validée), en raison notamment de la faible présence d'enseignants statutaires pour piloter les formations. Dans les licences, à l'exception du parcours *Design* (mention *Arts*) et de la licence *Musicologie*, la modalité retenue est celle du stage volontaire. Certes, les stages sont encouragés, mais ils sont parfois peu, voire très peu, investis par les étudiants. Face à cette difficulté, reconnue par certaines équipes pédagogiques, on aurait aimé connaître l'état de leur réflexion. Au niveau des masters, les stages sont mieux installés mais continuent de ne pas entrer dans la distribution des crédits européens (ECTS) alors même qu'ils constituent un

investissement en temps et en apprentissages très important. Souvent, les étudiants sont demandeurs d'appui pour la recherche de stages (dans le master *Musique*, par exemple).

Place de l'international

Un des atouts des formations du champ *Arts* est la forte présence internationale en leur sein. A travers de nombreuses possibilités de mobilité internationale (séjours, stages), la présence d'intervenants d'origines très diverses (master *Musique*, par exemple) et des partenariats formalisés ou plus informels, les étudiants sont largement exposés à l'interculturalité sous toutes ses formes. On observe des initiatives remarquables, mais aussi des faiblesses sur deux points précis : la mobilité sortante est étonnamment limitée (en licence plus encore), la formalisation d'accords internationaux reste difficile et la pratique de langues étrangères apparaît comme un obstacle à l'internationalisation des étudiants du champ. Ceux-ci, du reste, sont demandeurs de davantage de langue de spécialité (dans le master *Arts du spectacle et audiovisuel* en particulier). La carence de moyens financiers pour accompagner ces mobilités sortantes est mise en avant, mais on perçoit aussi un faible encouragement de la part des équipes pédagogiques. La licence *Arts du spectacle* souffre d'une réelle carence en partenaires anglophones et a su réagir, notamment par le biais d'une *summer school*. Parallèlement, les relations avec l'Allemagne, qui semblent plus évidentes (notamment pour le cursus en musique mais aussi dans les arts visuels), ne semblent pas toujours avérées et on ignore les initiatives qui auraient pu avoir été lancées dans ce sens. La licence en design, pour sa part, a lancé des ponts très intéressants vers la Tunisie et le Liban. Une initiative intéressante du master *Arts* est à saluer : sa programmation de personnalités artistiques de renom international dans le cadre de *workshops* et de conférences en partage avec les autres masters du champ *Arts*. Enfin, la présence assez importante d'étudiants de très nombreuses nationalités étrangères dans les formations (masters *Musique* et *Arts*, entre autres) pourrait être un atout de taille si ceux-ci ne se voyaient pas souvent en échec en raison de leur faible niveau de maîtrise de la langue française.

Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

D'une manière générale, la réussite des étudiants apparaît comme un souci réel des équipes pédagogiques, malgré le peu d'outils mis à leur disposition. Mais le recrutement est tel que la gestion des flux est problématique et les éventuels dispositifs d'aide à la réussite sont peu efficaces. Deux journées de sensibilisation en licence *Musique*, par exemple, pourtant contingentée, sont un effort dérisoire au regard des besoins exprimés par les étudiants. Des passerelles ont été pensées de façon pertinente, notamment au sein des masters, des tutorats également ou encore des dispositifs d'orientation active. Malgré cela, les taux de réussite demeurent globalement bas, avec un important taux d'abandon en cours d'année, notamment entre la première année de master (M1) et la deuxième (M2) ; en particulier en arts du spectacle, surtout dû à la difficulté de rédiger un mémoire de recherche ou parce que la formation entre en concurrence avec la nécessité d'engager une activité professionnelle pour se financer.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Logiquement pour ce type de formations artistiques, la modalité d'enseignement en présentiel est plus naturelle que le régime à distance. Cependant, étant donné la difficulté à stabiliser des effectifs en raison des engagements professionnels des étudiants en parallèle à leurs études, des efforts ont été déployés pour les aider à rester connectés avec leur formation. Le cursus du master *Musique* offre des adaptations remarquables en ce sens (aux étudiants salariés, chargés de famille, en double cursus) et pratique volontiers le prêt d'instruments et la validation des acquis de l'expérience (VAE). En revanche, la plateforme *Moodle*, disponible comme outil mutualisé, n'est que peu investie par les équipes pédagogiques, y compris dans la licence *Arts*, pourtant fort concernée par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Le master *Arts*, en revanche, fait exception, avec, de surcroît, un IDEX gagné en 2015-2016 sur l'infographie en ligne (cours intégrés au cursus). On remarque une faiblesse dans l'équipement dont disposent les étudiants (en arts plastiques, en particulier).

Modalités d'évaluation des étudiants

Dans l'ensemble, les modalités d'évaluation des étudiants correspondent aux standards universitaires, notamment avec une forte présence de contrôle continu, voire de contrôle continu intégral, y compris en deuxième session. Des difficultés sont toutefois signalées dans la licence *Arts du spectacle* (saisies erronées des notes, d'intitulés de cours), alors que dans les autres formations, la situation est globalement satisfaisante, aussi bien du point de vue des équipes enseignantes que des étudiants.

Suivi de l'acquisition des compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences est un souci constant dans les formations, malgré le sous-encadrement de certaines d'entre elles (licence *Arts du spectacle*, notamment). L'évaluation formative a été privilégiée au niveau des licences, et des initiatives, nombreuses et souvent heureuses, tentent d'accompagner favorablement l'étudiant dans sa progression. En amont, les objectifs des formations sont largement diffusés (information des lycéens, semaine d'accueil, groupes homogènes), puis durant son parcours (projet professionnel avec bilan de compétences, mesures d'accompagnement et de soutien). Le partenariat avec l'Espace Avenir de l'université est, en ce sens, très pertinent. Le niveau master propose une évaluation rationnelle, explicite et efficace. Le choix d'une pédagogie sur projets facilite grandement l'accompagnement et la flexibilité du contrôle des connaissances et des savoir-faire. On remarque toutefois que le « livret d'apprentissage » est parfois délaissé (licence *Arts*, par exemple), sans que l'on puisse comprendre pourquoi. Les suppléments au diplôme, en revanche, sont pratiqués et bien renseignés.

Suivi des diplômés

Le suivi du devenir des diplômés est un réel problème dans l'ensemble des formations, à l'exception de la licence *Musique*, très précise sur cette question. En effet, malgré la mise à disposition d'indicateurs et de résultats d'enquêtes par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ - département du service de l'aide au pilotage de l'université, en charge du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés), les formations ne possèdent pas suffisamment de retours sur le devenir de leurs diplômés. L'outil est trop général et peu adapté aux spécificités des formations à forts effectifs. Dès lors, ce retour ne rétro-alimente guère le pilotage des formations du point de vue pédagogique (contenus des unités d'enseignements (UE), schéma global des apprentissages, etc.). La carence chronique d'encadrement humain est avancée par les équipes pédagogiques à juste titre, mais on perçoit par ailleurs une réelle difficulté à motiver les étudiants pour qu'ils fassent connaître leurs parcours post-formation. Le dispositif *ALUMNI* permet en partie de mieux connaître certains devenirs, cela reste cependant relativement parcellaire.

Conseils de perfectionnements et procédure d'autoévaluation

Dans leur ensemble, les conseils de perfectionnement sont en place et font leur travail : retour d'expérience, conseil, perspective critique et constructive, débats sur les points sensibles, etc., ce qui est à saluer. En l'absence de dispositifs d'évaluation des formations par les étudiants, ils permettent de faire remonter des questions d'importance, via les représentants étudiants. Dans les formations très courues et non contingentées, la conscience de ces problèmes est ainsi très vive et des solutions ponctuelles peuvent être pensées et mises en pratique. La présence d'anciens étudiants est fortement appréciée. La pratique du compte rendu permet à certaines formations (les masters *Arts* et *Arts du spectacle et audiovisuel*, notamment) de diffuser les réflexions des conseils de perfectionnement au-delà de leurs cercles respectifs, ce qui est un bon point.

La gouvernance du champ *Arts* est fragilisée par l'implantation des formations sur trois sites distincts (deux à Strasbourg et un à Sélestat). Cet éclatement géographique fait obstacle à la mutualisation d'enseignements (à l'exception du séminaire inter-arts en L1), empêche les projets pédagogiques inter-artistiques et les initiatives transversales à l'intérieur du champ (les résidences d'artistes, plus mobiles dans leur format, compensant en partie cette limitation). Le projet d'aménagement de la Manufacture des Tabacs s'annonce comme une solution pour un regroupement des formations du champ *Arts*, regroupement que les porteurs de projet appellent de leurs vœux.

Points d'attention

Si l'ensemble des formations du champ apparaît comme cohérent et bien accompagné, une formation attire l'attention par les problèmes qu'elle rencontre. En effet, la licence *Arts du spectacle* affiche un taux d'encadrement beaucoup trop bas pour garantir la qualité de l'accompagnement nécessaire à une formation de ce type. De manière générale, un point critique a été dépassé et il s'agit d'y remédier rapidement, notamment en réduisant l'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de professeurs statutaires, en contingentant les flux entrants, en articulant la formation de façon plus pertinente à la pratique artistique, en intégrant des stages obligatoires dans les UE, en revoyant les débouchés professionnels affichés.

Avis sur la cohérence globale du champ

L'affichage stratégique du champ *Arts* est dynamique et bien identifiable mais il souffre d'une concurrence accrue en local en raison de la présence importante d'écoles d'art, notamment, et au niveau international avec la proximité de l'Allemagne dont l'offre est riche et attractive. Le champ est tout à fait cohérent et possède une identité naturelle qu'il s'agirait de mieux articuler avec les autres acteurs du contexte intervenant dans le domaine des formations artistiques. Le champ présente peu de mutualisations en son sein, mais cela n'est ressenti comme une difficulté ni par les équipes enseignantes, ni par les étudiants. Il apparaît comme un axe majeur de la politique des formations de l'Université de Strasbourg et mériterait, à ce titre, une aide en moyens humains pour les formations qui s'avèrent très attractives.

Recommandations :

- Repenser radicalement la politique d'accès et d'encadrement de la licence *Arts du spectacle*.
- Intensifier les dispositifs de professionnalisation dans les cursus. A ce titre, faire entrer les stages dans tous les cursus comme UE et consolider leur suivi.
- Adopter une politique plus volontariste en matière d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, auprès des enseignants comme des étudiants.
- Renforcer la présence de l'anglais dans l'optique de développer les mobilités sortantes et activer une politique plus forte d'incitation à ces mêmes mobilités.
- Mettre en place des dispositifs plus efficaces pour le suivi de l'insertion des diplômés.
- Systématiser l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Observations de l'établissement

Champs de formations

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg prend bonne note de l'évaluation, des points faibles soulignés souvent avec justesse et des recommandations du HCERES.

Michel DENEKEN

Président

Une politique volontariste sera menée au cours du contrat 2018-2022 pour, notamment :

- augmenter la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation ;
- améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants de tous les niveaux de diplômes ;
- mettre en place systématiquement des conseils de perfectionnement dans les mentions qui n'en comportent pas et améliorer le fonctionnement de ces conseils lorsque cela est nécessaire ;
- généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- mettre en place une organisation et des outils de suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

La plupart de ces actions correctives sont déjà engagées dans le cadre de la construction de l'offre de formation 2018-22 et figurent dans le schéma directeur qui encadre cette dernière.

Strasbourg, le 14/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr